

# PETITE BIBLIOTHÈQUE N° 58

**TOULOUSE EN 1816**

**Lettre de M. de Villèle  
à M. Lainé, ministre de l'Intérieur**

Association  
**Les amis des archives**  
de la Haute-Garonne

Lettre communiquée  
par  
Gabriel MANIÈRE





Notre ami, Monsieur Gabriel Manière de Cazères nous communique une lettre fort intéressante adressée le 21 mai 1816 par Joseph de Villèle, Maire de Toulouse<sup>(1)</sup> à Joseph, Louis Joachim Lainé, Ministre de l'Intérieur de Louis XVIII. Qu'il soit bien vivement remercié !

Cette lettre qui a été publiée in-extenso par Albert Lumbroso, en novembre 1897, dans la "Nouvelle Revue rétrospective" et qui relate le "climat" toulousain au lendemain de l'explosion du moulin à poudre<sup>(2)</sup> constitue une réponse argumentée à une demande d'information formulée quelques jours plus tôt, le 13 mai, par le Ministre de l'Intérieur lui-même, inquiet de la situation toulousaine à la suite de divers incidents survenus dans la ville et dans ses environs immédiats<sup>(3)</sup>. Il faut dire que celui-ci est d'autant plus inquiet qu'il y a quelques jours à peine, Grenoble a été le théâtre d'une véritable insurrection fomentée par le ennemis de l'ordre nouveau et qui aurait sans doute abouti sans l'intervention efficace de la légion de l'Isère<sup>(4)</sup>.

Dans sa réponse, Joseph de Villèle se veut rassurant tout en n'excluant pas la nécessité de prendre des mesures énergiques pour décourager une opposition qui demeure dangereuse, prête à tout moment à exploiter la moindre faiblesse.

Pour que vous puissiez, vous-même, vous faire une opinion, nous vous communiquons la lettre dans son intégralité, en respectant scrupuleusement l'orthographe des mots qui peut paraître, parfois, curieuse.

---

(1) Joseph de Villèle a été désigné comme maire de Toulouse, après les Cent Jours. Il a été, par ailleurs, élu député, le 25 août 1815 à la chambre "introuvable" (dominée par les ultra-royalistes). Au moment où il écrit la lettre, il cumule ces deux mandats (Maire et député).

(2) Le "moulin à poudre" établi dans un ramier de la Garonne, entre le moulin du château et la rue de la Rouquette (actuellement rue des Moulins et de l'Homme Armé) explosa accidentellement le 16 avril 1816 provoquant de nombreuses victimes et des dégâts considérables aux maisons situées dans le quartier voisin.

Sur l'histoire du moulin à poudre cf : Chalande, *Histoire des rues de Toulouse*, Toulouse 1913-1917, pp. 144-145.

(3) Le Ministre de l'Intérieur peut, à juste titre, supposer que l'explosion du moulin à poudre ainsi que les incendies des forêts de Bouconne et de Lectoure sont des actes de malveillance provoqués par les ennemis de l'ordre nouveau : républicains, bonapartistes, voire orléanistes...

Ceci est d'autant plus plausible que le ressentiment est grand à l'égard des royalistes. N'oublions pas que quelques mois plus tôt, en août 1815, les royalistes ont fait régner à Toulouse et dans le Midi toulousain une véritable "Terreur blanche". Cf. L'assassinat du général Ramel par les "verdets", le 15 août 1815, place des Carmes, à Toulouse.

(4) A Grenoble, la découverte de conspirations libérales notamment celle qui vient de se produire les 4 et 5 mai 1816 inquiète les ambassadeurs étrangers qui redoutent un renversement des Bourbons.

**Lettre de M. de Villèle à M. Lainé, ministre de l'Intérieur<sup>(5)</sup>**

Toulouse, le 21 mai 1816

Monseigneur,

*J'ai reçu la lettre confidentielle que vous m'avez adressée le 13 de ce mois, et m'empresse de répondre à la note qu'elle renfermoit.*

*L'opinion de tous les gens sensés de ce pays est que l'événement du Moulin à poudre est la suite d'un accident et non l'effet de la malveillance. Les personnes arrêtées à la suite de cet accident ont été relâchées, rien ne donnant à soupçonner qu'une plus longue détention pût jeter plus de lumières sur les causes de cet événement.*

*L'incendie des forêts de Bouconne et de Lectoure s'est bornée à quelques brullis d'herbes et de broussailles dans de jeunes taillis qui ont été peu endommagés par le passage d'un feu peu actif. La malveillance est sans doute la cause de ce petit événement, sur lequel on n'a rien sçu de bien positif, mais qui ne peut être considéré comme la suite d'aucun complot politique, car quels résultats auroient pu en espérer des conspirateurs ?*

*Il faudroit connoître à fond la situation morale et politique de notre ville pour apprécier les autres rapports contenus dans cette note ; la classe du peuple est, ici, plus royaliste, peut-être, que les classes supérieures : elle a été opprimée de la manière la plus dure pendant les Cent jours. La faible portion de la population qui est restée attachée aux principes révolutionnaires, se fédéra et, soutenue par les troupes aux ordres de Decaen, opprima, vexa, insulta, menaça et sabra quelquefois les partisans du Roi<sup>(6)</sup>.*

*Il en est résulté une haine implacable de presque toute la population contre la petite partie qui s'est fédérée. Chaque jour, chaque instant amène contre elle quelque dénonciation. Le nombre des fédérés est pourtant si faible, comparativement aux royalistes, qu'il n'y a rien à redouter de leur part. Les autorités ont bien plus à veiller à leur sûreté particulière qu'à s'occuper de réprimer leurs propres tentatives. Il n'y a aucun doute que si quelque conspiration, à Paris ou dans l'armée, donnait à la population de ce pays la crainte de retomber sous le joug des révolutionnaires, tous ceux de cette contrée seroient inmançablement égorgés, tant ils sont en petit nombre et en horreur à tout le reste. Aucune autorité n'auroit assés d'influence pour l'empêcher.*

---

<sup>(5)</sup> Extraite de la collection napoléonienne de M. Albert Lumbroso. La suscription porte : "A Mgr. le ministre de l'Intérieur, à Paris. Pour lui seul. Mairie de Toulouse." - M. de Villèle fait allusion dans ses *Mémoires*, à ce séjour à Toulouse, sa ville natale, dont il venait d'être nommé maire et où, après avoir veillé aux distributions de fonds accordés aux victimes d'une explosion qui venait de se produire à la poudrière, il eut, dit-il, à s'occuper de combattre la disette qui menaçait la cité.

<sup>(6)</sup> Pendant les Cent Jours, les fédérés (bonapartistes et républicains) soutenus par le général Decaen, Commandant de l'Armée du Midi, régnèrent en maîtres dans la ville de Toulouse, suscitant la haine des royalistes.

Cf. Henri Ramet, *Histoire de Toulouse*, p. 850.

*Il se permettent cependant toujours quelque jactance et quelques propos aussitôt connus que lâchés, parce que toute la population les observe. On les met en prison pour les punir, les sauver de la fureur du peuple et les rendre plus circonspects. Au bout de quelques jours, quand leur affaire est oubliée, on les relâche. Sans ce système de conduite, nos prisons ne sauroient suffire à contenir les personnes arrêtées, et, en vérité, ce seroit fort mal appliquer une telle rigueur, car, en général, les hommes ne sont nullement à craindre par leur petit nombre et leur peu de moyens, quoique fort entichés de leurs principes révolutionnaires, et toujours prêts à tenir des propos.*

*J'ai, dans ce moment, en prison, un de ces hommes qui a répondu, la nuit dernière, à la sentinelle qui lui crioit : Qui vive ? - Républicain français ! - Il m'a répété le même propos, me disant : "Que voulés-vous, monsieur le Maire ? Je suis bien fâché d'avoir dit cela, mais je n'y comprends rien, je n'ai pas pu m'en empêcher et, au second cri, quoique je vis que j'alllois être arrêté, j'ai encore répondu : Républicain français ! Cependant je n'ai jamais été de ce parti-là". C'est ce que je vais savoir, en cherchant à découvrir les relations habituelles de cet homme.*

*Voilà, Monseigneur, l'état de situation réel de notre ville et de tout le département, car il est à observer que, dans tout ce pays, les campagnes sont entièrement sous l'influence des villes et suivent passivement tous leurs mouvemens.*

*Il y a une grande irritabilité dans tous les esprits : l'insurrection de Grenoble<sup>(7)</sup> n'étoit pas propre à la calmer. La vigueur déployée par le gouvernement contre les rebelles a fait le meilleur effet ; elle a calmé les royalistes, et effrayé les révolutionnaires. J'ai la conviction que la tranquillité publique ne sera troublée, ici, et ne peut l'être que par la réussite, ailleurs, de quelque tentative révolutionnaire qui compromît le salut du roi et de la famille royale, et qui donnât, ici, la crainte de retomber sous le joug révolutionnaire. Dans ce cas comme je l'ai dit plus haut, il seroit impossible aux autorités d'empêcher les plus grands malheurs, et tout le pays seroit bientôt en feu. C'est surtout sous ce rapport qu'il nous importe beaucoup que le gouvernement prenne de la force et soit sévère envers les perturbateurs. C'est le seul moyen de donner aux autorités de ce pays la possibilité de calmer les passions en dissipant les craintes.*

*Je crois bien que les révolutionnaires ont des réunions ; je ne doute pas qu'ils ne s'entendent avec ceux du reste de la France, mais ils sont en si petit nombre que je ne puis partager les craintes qui ont dicté la note que vous m'avez envoyée<sup>(8)</sup> et*

(7) Dans la nuit du 4 au 5 mai 1816 des bandes armées composées de soldats licenciés, d'officiers en demi-solde, de paysans partent de Bourg d'Oisans, de la Mure, de Vizille sous la conduite de Paul Didier, ancien républicain rallié à l'Empire, et marchent sur Grenoble, tambour-battant, aux cris de : "Vive l'Empereur !".

Le général Donnadiou, Commandant la 7e division militaire, lance contre eux les soldats de la légion de l'Isère qui dispersent les insurgés, en faisant de nombreux prisonniers. Paul Didier s'enfuit, se réfugie en Savoie. Livré, contre rançon, aux troupes royales, il sera jugé avec ses complices par la cour prévôtale de l'Isère. Condamné à mort, il sera exécuté le 10 juin 1816 avec 24 de ses amis, sur la place Grenette à Grenoble.

Cf. F. Vermales et Y. du Parc, *Un conspirateur stendhalien, Paul Didier (1758-1816)*, Paris, SGAF, 1951.

(8) Après "l'affaire de Grenoble", le Ministre de l'Intérieur est inquiet. Le 13 mai 1816 il adresse une note au Maire de Toulouse pour demander des informations précises sur la "situation toulousaine". Il craint, en

qui dictent encore cette foule de rapports et de dénonciations dont toutes les autorités de la ville sont accablées. Elles ne les négligent pas, mais ne peuvent leur donner une entière confiance parce qu'elles se ressentent nécessairement de l'état d'irritabilité dans lequel sont tous les esprits.

La vérité est, cependant, que la police de notre ville est très mal montée en sujets : je vais faire le possible pour la mieux organiser. La confiance qu'on veut bien avoir en moi me donne de grands moyens pour calmer les esprits, et j'emploierai toujours mon influence à amener ce résultat. Mais je ne saurois trop le répéter à Votre Excellence, parce que c'est une vérité dont je suis fortement pénétré : le retour au calme, à la réunion des esprits, la tranquillité et la sûreté publique dépendent, ici, presque exclusivement, de la confiance que la fermeté du gouvernement donnera en sa durée et sa stabilité. C'est la crainte de le voir se perdre de nouveau qui agite les royalistes ; c'est l'incertitude de sa direction qui donne aux révolutionnaires l'espoir de nous jeter encore dans le trouble.

Vous permettrez que je profite de cette occasion pour rappeler à Votre Excellence quelques points d'un grand intérêt pour nous et qu'il importe que le ministère fasse expédier : Sa Majesté a donné cent mille francs de secours pour réparer les dégâts occasionnés par l'explosion. Cette somme n'arrive point, tandis que les quarante mille francs donnés par nos concitoyens eux-mêmes, par Monseigneur et par Madame, sont au moment d'être distribués. Ce retard est d'un mauvais effet et laisse en souffrance beaucoup de malheureux. J'ai vu par moi-même les dégâts : ils sont immenses et de nature à exiger des réparations immédiates que le pauvre ne peut faire avant l'arrivée des secours sur lesquels il a compté. La classe indigente seule et les hospices auront part à la distribution de ces secours que je ne saurois trop réclamer de votre humanité, de votre justice et de votre politique.

L'organisation de notre garde urbaine est parfaite ; elle est bien armée et a quatre pièces d'artillerie fort bien servies. Tout est disposé de telle sorte qu'en peu d'heures, nous aurions, dans la ville, une force armée disponible, imposante et animée du meilleur esprit. Mais l'organisation de la garde nationale, dans le reste du département, est entravée par le refus qu'on fait de lui donner des armes. J'en ai conféré avec les maires des autres villes du département, avec les commandans particuliers et avec M. le Préfet<sup>(9)</sup>. Il résulte de nos conférences à ce sujet qu'il est indispensable que trois mille fusils soient accordés par le gouvernement pour cet objet, et il est à observer que notre pays ayant été le théâtre de la guerre en 1814, celui de la dissolution d'une partie de l'armée française en 1815, et d'une fédération armée pendant les Cent jours, il y existe une immense quantité d'armes entre les mains de la classe inférieure et des habitans des campagnes. On a fait d'inutiles efforts, jusqu'à ce moment, pour faire restituer ces armes ; on en recouvreroit un grand nombre, si on organisait et armoit ces trois mille hommes de gardes nationales qui, bien choisis et aux ordres des autorités, assureroient l'exécution des mesures prises inutilement jusqu'à ce jour pour les faire rentrer.

---

effet, que des troubles semblables à ceux de Grenoble se produisent dans la ville où règne une grande misère et où les ressentiments entre factions politiques constituent un danger potentiel.

(9) Il s'agit d'Auguste-Laurent, Comte de Rémusat nommé Préfet de la Haute-Garonne après les Cent Jours.

*Les habitans sont portés de la meilleure volonté pour organiser cette garde nationale : ils s'habillent à leurs frais ; quelques-uns s'arment de la même manière, mais, en général, on gémit et on se plaint de ce qu'une opération aussi instante et aussi utile n'est pas encore terminée, et que ce soit surtout faute de fusils, lorsque notre arsenal en contient une très grande quantité : de là les déclamations, l'agitation, l'inconfiance dans les intentions des autorités. Je regarderois comme fort utile à notre tranquillité, à la rentrée d'une grande quantité d'armes et à la confiance dans le gouvernement, que Votre Excellence pût faire remettre à la disposition de M. le préfet 3 000 fusils pour armer les gardes nationaux du département. Je suis persuadé que, trois mois après, on en aurait fait rentrer à l'arsenal un nombre plus considérable par l'exécution des mesures qu'on pourroit obtenir de l'armement de cette force bien intentionnée et à la disposition des autorités.*

*Je terminerai en rendant compte à Votre Excellence sur notre pays. Je fus accablé de visites, de devoirs et d'occupations depuis mon arrivée ; j'ai bien besoin de cette excuse et de la connoissance de votre indulgence pour oser vous adresser ce barbouillage incohérent, écrit à la course, et que je ne puis relire pour ne pas manquer le courrier. Je finis en vous priant d'agréer l'hommage des sentimens respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.*

JOSEPH DE VILLÈLE.

*P.S. - Nos opérations des Conseils généraux sont retardées par vos bureaux. Il est instant que le travail de Votre Excellence à ce sujet, soit adressé à M. le préfet<sup>(10)</sup>.*

**Remarque :** Cette lettre est précieuse dans la mesure où elle analyse de manière tout à fait lucide la situation toulousaine au printemps de l'année 1816, au lendemain d'une période fort agitée. N'oublions pas, en effet, qu'en l'espace de 15 mois la France a changé 4 fois de régime. Rappelons, pour mémoire :

6 avril 1814 :	Abdication de Napoléon 1er. Retour des Bourbons.
1er mars 1815 :	Retour de l'Île d'Elbe. Les Cent Jours.
18 juin 1815 :	Waterloo.
8 juillet 1815 :	2e abdication de l'Empereur. Retour des Bourbons.

#### **Événements toulousains survenus au cours de la même période**

10 avril 1814 :	Bataille de Toulouse (entre Soult et Wellington). Le duc d'Angoulême à Toulouse.
-----------------	---

<sup>(10)</sup> Les Conseils généraux constituent pour Joseph de Villèle un rouage essentiel dans les institutions du pays. C'est pourquoi il souhaite que le pouvoir central lève tous les obstacles afin de permettre à ceux-ci d'être mis en place le plus rapidement possible dans les départements.

Pendant les Cent Jours, constitution de bataillons de fédérés (républicains et bonapartistes).

Après Waterloo, les royalistes sont maîtres de la ville.

Du 23 juillet 1815 au 3 août 1815 : le duc d'Angoulême est à Toulouse.

Terreur blanche.

15 août 1815 : Assassinat du général Ramel par les "verdets" (le vert est la couleur de la livrée du comte d'Artois).

Profonde misère dans la ville. Cherté des prix des grains.

16 avril 1816 : Explosion du moulin à poudre.

\*

\* \*

Cette lettre est, par ailleurs, tout à fait révélatrice de l'état d'esprit du maire de Toulouse, Joseph de Villèle, futur Président du Conseil de Louis XVIII et Charles X. A travers elle, on découvre ses qualités d'administrateur, partisan de mesures énergiques pour empêcher les désordres dans la ville.

Pourtant, malgré cela, il ne pourra éviter que ne se produise, quelques mois plus tard, en novembre 1816, dans la ville qu'il administre, une véritable "émeute de la faim" provoquée par la cherté des subsistances, émeute qui sera très sévèrement réprimée par la cour prévôtale de la Haute-Garonne.

Nous évoquerons d'ici quelque temps cet événement dans une de nos prochaines "Petites Bibliothèques".